



Réunion de rentrée scolaire
2018 - 2019

Contenu de la réunion

- ▶ - Mme Aurore BEGU : présentation des classes et du fonctionnement de l'école,
- ▶ - intervention des associations périscolaires : cantine, accueil de loisirs, sou des écoles et association des parents d'élèves.

Liste des classes et des enseignants

Petite section / Moyenne section	Mme DEBOEUF Maryline
Petite section / Moyenne / Grande section	Mme YALCINE Saimé
Moyenne section / Grande Section	Mme DEGENEVE Estelle
Moyenne section / Grande Section	Mme KOENIG Alexandra
CP	Mme GIMARET Aline et Mme MINGINETTE Amélie
CP / CE1	Mme MORNAY Mathilda
CE1	Mme LIZON A LUGRIN Murielle
CE1 / CE2	Mme ZANCONATO Isabelle
CE2	M. LOHEZ Vincent
CM1 / CM2	M. LEMOIGNE Luc
CM1 / CM2	Mme JACQUET Céline
CM1 / CM2	Mme BEGU Aurore et LOPEZ Sarah

Liste des classes et Atsem

Petite section / Moyenne section

Mme MICHON Sandrine

Petite section / Moyenne section / Grande section

Mme GAUDET Linda

Petite Section / Moyenne section / Grande section

Mme THOLAS Magalie et Mme CORNATON Anaïs

Moyenne Section / Grande section

Mme MOISSONNIER Elodie

Les horaires de classes

Année scolaire 2018 - 2019

<u>HORAIRES</u> des temps d'enseignement / 4 j :											
24:00	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Total Hebdo.
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	
Matin (Maxi 3h30)	08:45	12:00	08:45	12:00			08:45	12:00	08:45	12:00	13:00
<u>Amplitude :</u>	3:15		3:15				3:15		3:15		
Après-midi (Maxi 3h30)	13:30	16:15	13:30	16:15	<i>Pas de classe</i>		13:30	16:15	13:30	16:15	11:00
<u>Amplitude :</u>	2:45		2:45				2:45		2:45		
Total (Maxi 5h30)	6:00		6:00				6:00		6:00		24:00

La classe commence à 8:45 mais vos enfants doivent être présents à l'école à partir de 8h35

Périscolaire - Extra scolaire

HORAIREs hors enseignements :

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
Accueil - garderie matin	07:15	08:35	07:15	08:35	<i>Accueil de loisirs 7h15 – 18h30</i>		07:15	08:35	07:15	08:35
<u>Amplitude</u> ⋮	1:20		1:20				1:20		1:20	
Accueil - garderie soir	16:15	19:00	16:15	19:00			16:15	19:00	16:15	19:00
<u>Amplitude</u> ⋮	2:45		2:45				2:45		2:45	

La classe commence à 8:45 mais vos enfants doivent être présents à l'école à partir de 8h35

Transports scolaires

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Arrivée Horaire matin	8h40	8h40		8h40	8h40
Départ Horaire soir	16h15	16h15		16h15	16h15

A compter de l'année scolaire 2018-2019, la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse est compétente en matière de gestion des transports scolaires.

Aucun renouvellement d'inscription automatique, chaque élève doit faire la demande d'inscription en complétant le formulaire auprès du réseau TUB :

En ligne sur <http://www.tub-bourg.fr> rubrique transport scolaire pour la formule 1 A/R par jour scolaire. Pour recevoir sa carte de transport avant la rentrée, l'inscription doit être réalisée entre le 15 juin et le 15 juillet. 20€ de frais de dossier (carte comprise).

Par correspondance en envoyant le formulaire à TUB CarPostal Bourg-en-Bresse - Service Cartes Scolaires - 8 rue Jean Gutenberg - CS 47070 - 01000 Bourg-en-Bresse

En déposant le formulaire à Espace Transport Public - 2, rue du 19 mars 1962 - 01000 Bourg-en-Bresse

Pour toute autre question l'équipe TUB se fera un plaisir de vous accueillir, de répondre par téléphone ou par courriel à toutes vos demandes d'informations complémentaires aux coordonnées suivantes :

Espace Transport Public (face au marché couvert) ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 18 h 15, le mercredi non-stop de 9 h à 18 h 15, le samedi de 9 h à 12 h 15. Tél 04 74 45 05 06 ou info@tub-bourg.fr

Agence : 01 Bourg en Bresse

Ligue Spécialisée

MONTMERLE - TREFFORT CUSIAT ECOLE

Service des établissements scolaires : TREFFORT CUSIAT

0138ba	N° circuit Conseil Général
--------	----------------------------

Jours de fonctionnement en période scolaire Lu, Ma, Je, Ve
--

Horaires	ARRETS
08:05	Montmerle - Village
08:07	Treffort - La Peyrouse
08:17	Treffort - Mas Groboz
08:20	Treffort - Mas Tabouret
08:21	Treffort - Le villard le bief
08:21	Treffort - Le villard Scherie
08:25	Treffort - Mas Girard
08:26	Treffort - Mas Gaillard
08:28	Treffort - Gaz de Ban
08:32	Cusiat - Ancien Stade
08:36	Treffort - Les Bourdonnières
08:38	Treffort - St Michel
	Treffort - Les Rippes
	Cusiat - Bas Village
	Cusiat - Village
08:40	TREFFORT-CUSIAT ECOLE

0138br	N° circuit Conseil Général
--------	----------------------------

Jours de fonctionnement en période scolaire Lu, Ma, Je, Ve
--

Horaires	ARRETS
18:20	TREFFORT- CUSIAT ECOLE
18:24	TREFFORT - GAZ DE BAN
18:28	TREFFORT - MAS GAILLARD
18:30	TREFFORT - MAS GIRARD
18:40	TREFFORT - LE VILLARD Scherie
-	TREFFORT - LE VILLARD Le bief
18:37	TREFFORT - MAS TABOURET
18:38	TREFFORT - MAS GROBOZ
18:39	TREFFORT - LA PEYROUSE
18:51	MONTMERLE - VILLAGE

Ces horaires sont fournis à titre indicatif sous réserve des conditions de circulation

LE DOUVRE - Pressiat- Courmangoux - TREFFORT CUISIAT ECOLE PRIMAIRE

Desserte de l'établissement scolaire :

Treffort Cuisiat - Ecole

☎ 04.74.51.38.08

N° circuit Conseil Général

0119ba

Jours de fonctionnement
en période scolaire Zone A
Lu, Ma, Je, Ve

Horaires	ARRETS
08:00	Treffort Morteveille
08:02	Treffort Lucinges
08:03	Treffort Lucinges Ferme Marechal
08:05	Treffort Le Douvre
08:09	Pressiat Granges Neuves
08:11	Pressiat bas
08:13	Pressiat - Mairie
08:16	Chevignat - Haut
08:19	Roissiat - Place
08:21	Roissiat - La Courbatière
08:23	Coumangoux - Village
08:25	Chevignat - Eglise
08:30	Treffort Cuisiat - Village
08:31	Treffort Cuisiat -Le Bas
08:34	Treffort Cuisiat - Les Bourdonnieres
08:35	Treffort Cuisiat - St Michel
08:40	Treffort Cuisiat - Ecole

0119br

0119bs

N° circuit Conseil Général

Jours de fonctionnement
en période scolaire Zone A

Lu, Ma, Je, Ve

Horaires	Horaires	ARRETS
16:20	16:20	Treffort Cuisiat - Ecole
-	16:22	Treffort Cuisiat - St Michel
-	16:24	Treffort Cuisiat - Les Bourdonnieres
-	16:31	Treffort Cuisiat - Le Bas
-	16:32	Treffort Cuisiat - Village
16:32	-	Cuisiat - Ancien Stade
16:40	-	Pressiat - Mairie
16:43	-	Chevignat
16:46	-	Roissiat - Place
16:48	-	Roissiat - La Courbatière
16:49	-	Coumangoux - Village
16:52	-	Chevignat - Eglise
16:55	-	Pressiat Bas
16:57	-	Pressiat Granges Neuves
17:01	-	Treffort - Le Douvre
17:03	-	Treffort - Lucinges Ferme Marechal
17:04	-	Treffort - Lucinges
17:06	-	Treffort - Morteveille

Ces horaires sont fournis à titre indicatif sous réserve des conditions de circulation

Plus d'informations

- ▶ Site internet de la commune : www.val-revermont.fr
- ▶ Sous la rubrique Vie Locale et ensuite Vie scolaire :
 - ▶ - École maternelle et élémentaire
 - ▶ - Transports scolaires
 - ▶ - Cantine
 - ▶ - Centre de Loisirs « La Treffortine »
 - ▶ - Association du sou des écoles
- ▶ Facebook de la commune

Cantine Scolaire

<https://www.cantine-val-revermont.fr/login#/>

Communication par mail à cantinedetreffort@gmail.com

Une boîte aux lettres pour la cantine est située à l'entrée de
l'école

En cas d'urgence UNIQUEMENT : contact direct ou message
sur répondeur au n° 04.74.51.39.03

Fonctionnement de la cantine scolaire

I. Admission :

La cantine fonctionne dès le premier jour de la rentrée scolaire et tous les jours d'ouverture de l'école, de 11h50 à 13h15.

La cantine scolaire est ouverte :

Pour les enfants de maternelle à partir de 11h50 en cantine,

Pour les enfants de primaire à partir de 12h00 en self-service.

II. Gestion des repas - Inscriptions :

1 / Le nombre de repas préparé est fonction du nombre d'enfants inscrits.

C'est pourquoi il est OBLIGATOIRE d'inscrire les enfants à l'avance.

Afin de créer le compte de l'enfant, chaque parent doit transmettre l'ensemble des éléments suivants :

- Fiche d'inscription dûment complétée et signée
- Autorisation de prélèvement complétée et signée
- RIB
- Règlement intérieur retourné paraphé et signé.

TOUT DOSSIER INCOMPLET BLOQUERA L'INSCRIPTION DE L'ENFANT

Fonctionnement de la cantine scolaire

2 / Une fois le compte de votre enfant créé, chaque parent doit **OBLIGATOIREMENT** inscrire son enfant via le site internet : <https://www.cantine-val-revermont.fr>

Identifiant : mail du contact communiqué sur fiche de renseignement

Mot de passe : à définir par le parent après inscription

ATTENTION : sur la fiche d'inscription figure un pavé « **Allergies et/ou régime spécifique éventuel** ». Si ce pavé n'est pas renseigné, rien ne sera mis en place pour l'enfant.

De même, tout **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) déclaré à l'école doit **OBLIGATOIREMENT** être déclaré également à la cantine. Dans le cas contraire, la cantine se dégage de toutes responsabilités quant aux problèmes et aux conséquences qui pourraient survenir.

Accueil de Loisirs Treffortine

Association du Sou des écoles



Association des Parents d'élèves